



DOCUMENTS DE TRAVAIL D'HABITAT III

14 - SECTEUR INFORMEL

New York, 31 May 2015





DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LE SECTEUR INFORMEL

MOTS CLÉS

secteur informel, entreprises informelles, emplois informels, économie informelle, entrepreneuriat, formalisme, croissance inclusive, égalité entre les genres

PRINCIPAUX CONCEPTS

- **Le secteur informel¹** : constitué d'unités de production informelles ou d'entreprises du secteur informel, tel que cela est défini ci-dessous. Le secteur informel comprend les unités de production agricoles informelles, mais ne prend pas en compte les ménages qui engagent des travailleurs domestiques^{2 3}.
- **Les entreprises informelles** : Entreprises privées non constituées en société dont la taille en termes d'emploi est en dessous d'un certain seuil déterminé selon les conditions nationales, et/ou qui ne sont pas inscrites conformément à un format spécifique de la législation nationale, telle que la réglementation industrielle ou commerciale, le régime fiscal ou de sécurité sociale, la réglementation de groupes professionnels, ou similaires, les lois et règles en vigueur établies par les organes législatifs nationaux, et/ou dont les employés ne sont pas inscrits officiellement.⁴
- **Emploi informel** : Emploi où les relations professionnelles laissent les travailleurs sans protection du travail, ni sociale, ou sans droits aux prestations de chômage, que les unités économiques pour lesquelles ils travaillent soient des entreprises formelles, informelles ou des ménages.⁵
- **Économie informelle** : Les unités, activités et travailleurs impliqués dans un emploi informel et la production qui en découle.⁶
- **Égalité homme-femme** : Traiter les hommes et les femmes de manière équitable sans discrimination fondée sur le genre.

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

Il existe de nombreux éléments à l'origine d'un système informel. Certains sont transversaux (ou communs) à toutes les situations : institutions publiques inefficaces, cadres macroéconomiques inappropriés ou incitations accrues à se maintenir dans l'économie informelle. Bien d'autres moteurs sont propres à certains types d'employeurs : unités économiques, par exemple les micro- et petites entreprises ; ou les groupes de travailleurs tels que les employés de maison, les vendeurs de rue ou les habitants informels.

- L'économie informelle représente une proportion significative de la valeur ajoutée brute non agricole. Par exemple, 8 à 20 % dans des économies traditionnelles, 16 à 34 % en Amérique latine, 17 à 34 % dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, 46 % en Inde, et 46 à 62 % en Afrique de l'Ouest.⁷

1 The informal sector plays an important role in the economy of many countries and cities in terms of economic output and jobs. Yet, those engaged in informal employment face serious barriers to prosper and to enter the mainstream of the economy. This paper provides some important information on the informal economy. The data and analysis are limited to selected key issues with particular attention to urban areas, with some specific recommendations for local action. The paper clarifies certain concepts such as the informal sector, informal enterprises, informal employment and informal economy as well as informal employment in formal and informal enterprises that often tend to confuse the reader. However, it is beyond the scope of the paper to address in detail all the elements related to the informal economy.

2 ICLS 17th session, 2003

3 International Labour Organization. 1993. "Resolution concerning statistics of employment in the informal sector" in Fifteenth International Conference of Labour Statisticians (Geneva 19-28 January 1993) Report of the Conference. Geneva: ILO.

4 ICLS 15th session, 1993. The Operational definition adopted in ICLS 1993 includes a size criterion for measurement purposes. It is included here for consistency with the ICLS resolution but it is not used in the description of formalization processes because it is not clear that growing over a certain threshold changes the nature of employment relationships in an enterprise nor that it has particular bearing on the insertion of the productive unit in the mainstream economy.

5 International Labour Organization. 2003. "Guidelines concerning a statistical definition of informal employment" in Seventeenth International Conference of Labour Statisticians (Geneva 24 November – 3 December 2003), Report of the Conference (Geneva, doc. ICLS 17/2003/R.)

6 Ibid.

7 ILO, 2013. Women and men in the informal economy: a statistical picture (second edition). International Labour Office, Geneva.



- Dans de nombreux pays en développement, l'emploi informel correspond à plus de la moitié des emplois non agricoles.
- Dans des pays à faible revenu, l'emploi informel représente 70 à 95 % de l'emploi total (y compris agricole) et se retrouve principalement dans le secteur informel. Il est caractérisé par une prévalence élevée de travailleurs indépendants, par exemple, 81 % en Afrique subsaharienne.⁸
- Dans les pays à revenu intermédiaire, l'emploi informel représente 30 à 60 % de l'emploi total. Par exemple, sa part en dehors du secteur informel est de 10 à 35 % dans les zones urbaines en Amérique latine et en Asie. Les travailleurs indépendants représentent 50 à 70 % du total des emplois informels.⁹
- L'urbanisation dans les pays en développement est accompagnée d'une croissance des économies informelles urbaines.¹⁰ La migration rurale-urbaine est un problème particulier dans les villes secondaires, qui seront les plus grands centres de croissance de population urbaine les 20 prochaines années.¹¹ Parmi les facteurs incitatifs et dissuasifs qui animent la migration rurale-urbaine, on trouve la perspective d'emplois mieux rémunérés. Cependant, la disponibilité limitée de tels emplois signifie que l'économie informelle reste l'option principale pour travailler.¹² C'est ainsi qu'à Hanoi, au Vietnam, plus de 50 % de la population active urbaine travaille dans le secteur informel. Dans les villes d'Afrique de l'Ouest, la part est encore plus élevée, 76 % à Niamey, au Niger et 83 % à Lomé, au Togo.¹³
- Les femmes représentent souvent une plus grande part de la main-d'œuvre de l'économie informelle que les hommes (voir tableau 2). Par exemple, en Asie du Sud la proportion est de 83 % de femmes pour 82 % d'hommes ; en Afrique subsaharienne, 74 % pour 61 % ; en Amérique latine et dans les Antilles, 54 % pour 48 % ; et dans les villes chinoises 36 % pour 30 %. À Abidjan, en Côte d'Ivoire, neuf femmes sur dix de la population active ont un emploi informel, comparé à sept sur dix pour les hommes.¹⁴
- Les jeunes sont surreprésentés dans l'économie informelle. À partir de moyennes établies dans dix pays, au moins huit jeunes sur dix ont un travail informel.¹⁵ Dans de nombreuses agglomérations urbaines, la majorité des emplois pour les jeunes sont disponibles dans l'économie informelle.

8 Ibid.

9 Ibid.

10 Elgin, C and Oyvat, C. (2013). Lurking in the cities: Urbanization and the informal economy. *Structural Change and Economic Dynamics*, 27, 36-37.

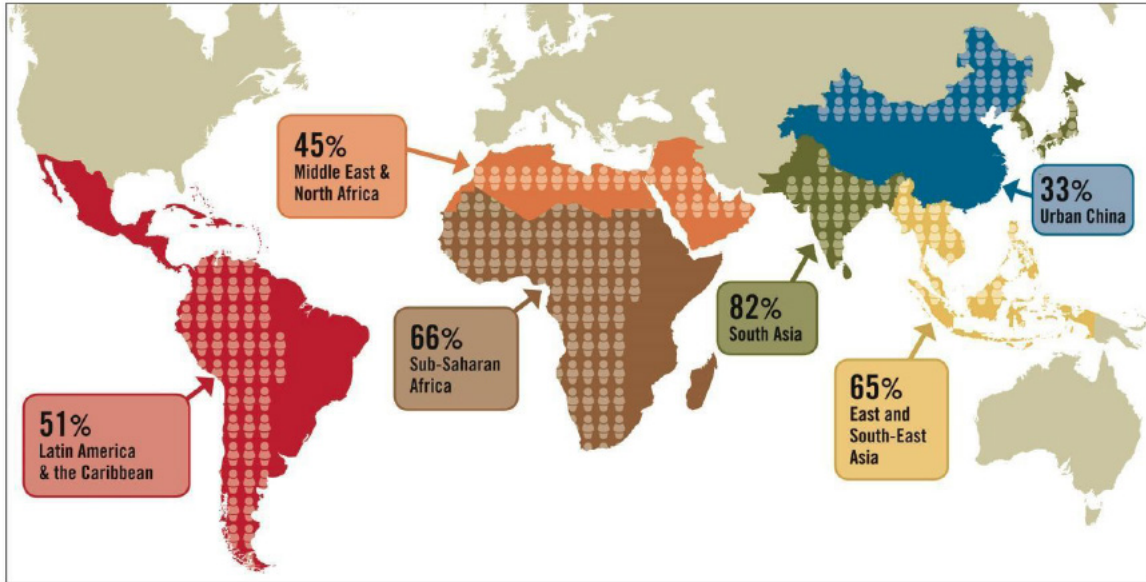
11 DESA (2014) *World Urbanization Prospects [Highlights]*; United Nations Department of Economic and Social Affairs,

12 Elgin and Oyvat (2013) *ibid*

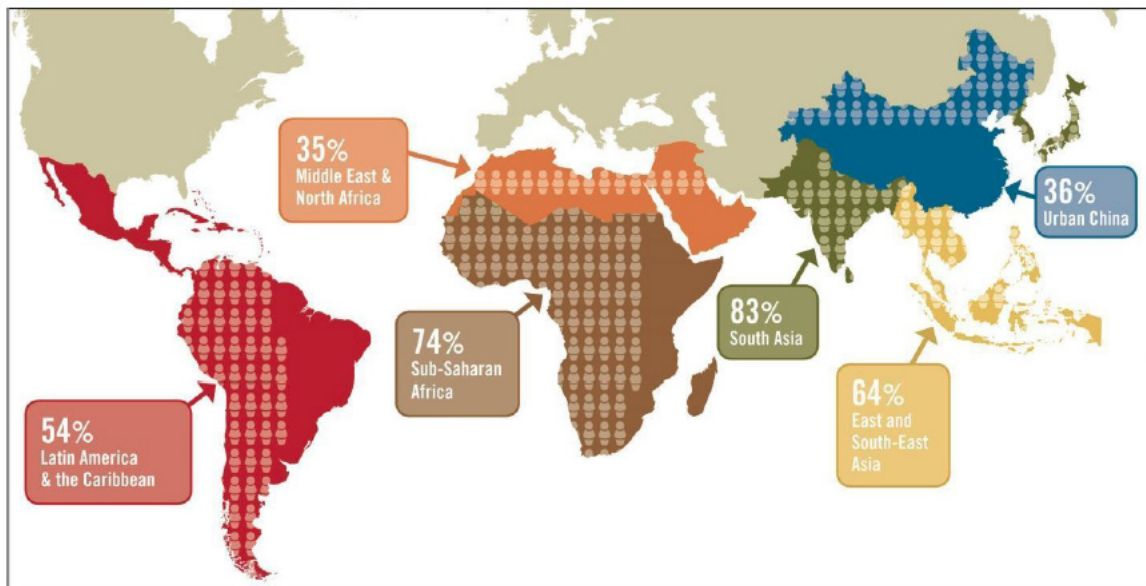
13 J. Herrera and others, *Informal Sector and Informal Employment: Overview of Data for 11 Cities in 10 Developing Countries*, working paper No. 9 (Cambridge, Massachusetts, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), 2012).

14 J. Herrera and et.al, *Informal Sector and Informal Employment: Overview of Data for 11 Cities in 10 Developing Countries*, working paper No. 9 (Cambridge, Massachusetts, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO),

15 ILO, 2013. *Global employment trends for youth 2013. A generation at risk*. International Labour Organization, Geneva.



*Vaneek, Joanne, Martha Chen, Françoise Carré, James Heintz and Ralf Hussmanns. *Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates and Challenges*. WIEGO Working Paper (Statistics) No. 2. Cambridge, MA, USA: WIEGO. April 2014.



*Vaneek, Joanne, Martha Chen, Françoise Carré, James Heintz and Ralf Hussmanns. *Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates and Challenges*. WIEGO Working Paper (Statistics) No. 2. Cambridge, MA, USA: WIEGO. April 2014.



PROBLEMATIQUE

Dans ce document, sont mis en exergue trois problèmes cruciaux relatifs à l'économie informelle.

Les travailleurs employés dans l'économie informelle sont confrontés à des conditions de travail précaires et dangereuses, qui violent souvent les droits fondamentaux du travail, avec de sérieuses implications pour leur santé et bien-être. Parmi les défis à relever :

- De longues heures de travail, un faible salaire et des conditions de travail difficiles
- Une faible sécurité de l'emploi, des taux de roulements élevés et une faible satisfaction au travail
- Une couverture de sécurité sociale inappropriée
- Des difficultés à exercer des droits fondamentaux (par ex. lutter contre le travail des enfants¹⁶ et le travail forcé, lutter contre la discrimination)
- Il y a plus de femmes que d'hommes qui occupent des emplois sous-évalués, faiblement rémunérés et précaires
- Un manque de représentation au travail

Entreprises, travailleurs et habitants du secteur informel sont confrontés à des lois et des réglementations municipales onéreuses et obsolètes qui rendent difficiles la régularisation d'une activité. Les entreprises sont sujettes à des occupations instables du fait du prix élevé du terrain et des procédures qui découragent les investissements et l'expansion de la production. Les personnes vivant dans des taudis ne peuvent fournir d'adresses légales nécessaires pour obtenir une licence tandis que les vendeurs de rue subissent de fréquentes expulsions de leur lieu de travail. Dans des situations d'éloignement ou de transfert, leurs stratégies de subsistance sont souvent détruites.

Bien qu'elle contribue pour une large part à l'économie urbaine et qu'elle travaille souvent pour les ménages, une énorme proportion de la main-d'œuvre des villes manque de logements et de services de base. En outre, les travailleurs migrants sans papier confrontés à des systèmes d'enregistrement d'état civil et de résidence restrictifs n'ont pas accès aux prestations et services sociaux.

Les autorités municipales font face à de nombreux défis dans les gestions des économies urbaines informelles. Les encombrements de la circulation et le surpeuplement peuvent avoir des conséquences environnementales néfastes, par exemple, en créant de la concurrence pour l'espace urbain, le déversement des déchets et l'élimination inappropriée des déchets.^{17 18} Les systèmes d'aménagement urbain excluent les périphéries et les quartiers précaires des infrastructures et des réseaux de transport. Ils interdisent également l'accès à des services essentiels et des emplois productifs potentiels à une large portion de la population urbaine, en particulier les gens à faibles revenus.

VECTEURS D'ACTION

Renforcer la représentation et la voix des travailleurs de l'économie informelle ainsi que les processus de formalisation afin de réduire les déséquilibres et donner accès à des services essentiels, une réglementation

¹⁶ ILO (2013). Marking progress against child labour: Global estimates and trends 2000-2012. International Labour Organization, Geneva.

¹⁷ Chaudhuri, S and Mukhopadhyay, U (2010). Revisiting the Informal Sector: A General Equilibrium Approach. Springer Science + Business Media, LLC: New York. DOI 10.1007/978-1-4419-1194-0.

¹⁸ Biller, D and Quintero, J.D. (1995). Policy options to address informal sector contamination in urban Latin America: The case of leather tanneries in Bogota, Colombia.



appropriée, un contrôle en matière d'environnement et de travail, sont des éléments clés pour répondre aux défis du secteur informel. Compte tenu des effets négatifs à long terme de l'économie informelle sur les travailleurs, leurs familles, l'environnement et les autorités, il est essentiel d'explorer des pistes pour l'intégrer progressivement à l'économie formelle. La formalisation doit suivre un processus qui veille à ce que les moyens de subsistance ne soient pas supprimés mais bien plutôt reconnus et accrus. L'objectif de la formalisation consiste à intégrer les emplois, les travailleurs et les entreprises dans un cadre de dispositions formelles. Les processus peuvent prendre de nombreuses formes, notamment : incorporation et inscription d'entreprises ; extension du cadre des réglementations en matière de protection sociale et de travail ; enregistrement des travailleurs ; fourniture de droits de propriété ; droit d'utilisation des terres ; extension de services de base et des dispositions minimales de protection sociale. La formalisation a également lieu lorsque des transformations sur l'ensemble de l'économie entraînent un transfert vers davantage d'emplois formels ou leur création. Dans un contexte urbain, les principaux domaines d'actions en faveur d'une formalisation d'un statut sont les suivants :

- Développer une meilleure connaissance de l'économie informelle dans une localité donnée, par la collecte et l'analyse de données. Il est essentiel de bien cerner les causes des déséquilibres que rencontrent les travailleurs et les entreprises informelles. Il existe à présent un corpus croissant de connaissances qui dévoile l'ampleur et le cadre de l'économie informelle à partir de données statistiques (par. ex. enquêtes sur la population active) et autres études spécifiques sur les activités de l'économie informelle.¹⁹
- Adopter des réponses personnalisées. Étendre la protection à un groupe hétérogène de travailleurs et d'unités économiques demande la mise en œuvre de plusieurs instruments coordonnés et adaptés aux caractéristiques spécifiques des différents groupes, aux risques à couvrir et au contexte national.^{20,21} La diversité comprend : les types de revenus (niveau, régularité, saisonnalité) ; le statut dans l'emploi ventilé par genre et âge (travailleurs, employeurs, travailleurs indépendants) ; les secteurs ; le type et la taille d'une entreprise ; le lieu ; la protection sociale et la sécurité de l'emploi. Les questions relatives au secteur informel doivent être étudiées plus en détail sous l'angle d'autres protections de base telles que celles apportées par les droits de propriété, l'utilisation des terres et le statut de résident.
- Classer par priorité les solutions d'aménagement de l'espace. L'aménagement urbain doit intégrer les travailleurs et entreprises informelles sur la base des éléments essentiels suivants : (1) accès aux services de base ; (2) transport et mobilité clairement articulés en fonction des plans d'utilisation des sols, où les entreprises informelles bénéficient des effets d'agglomération des centres urbains dynamiques en rendant les infrastructures et les réseaux routiers accessibles aux quartiers à faibles revenus ; (3) attribution d'espaces urbains pour étendre les possibilités d'installation productive aux pauvres, telles que des zones de vente dans les rues et des réseaux routiers pour des petits transporteurs, en particulier dans les projets de revitalisation urbaine.
- Programmes pour l'intégration sociale. Parmi les programmes dédiés à des groupes spécifiques, il est possible d'intégrer l'autonomisation des femmes et des jeunes. Les autorités locales peuvent proposer un environnement stimulant pour les employeurs et les travailleurs dans l'économie informelle afin qu'ils exercent leurs droits de s'affilier à des organisations, fédérations et confédérations de leurs propres choix, de s'organiser et de négocier collectivement, de participer au dialogue social dans la transition d'une économie informelle à une économie formelle.

19 See for example Vanek, Joann, Martha Chen, and Govindan Raveendran. 2012. A Guide to Obtaining Data on Types of Informal Workers in Official Statistics, Statistical Brief No. 8, Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing:

20 ILO: Decent work and the transition to formalization: Recent trends, policy debates and good practices (Geneva, 2008).

21 ILO: Extending social security to all: A guide through challenges and options (Geneva, 2010).



- Créer des partenariats. Les actions et politiques mises en œuvre pour lutter contre l'économie informelle doivent se fonder sur un partenariat entre les autorités urbaines, les travailleurs de l'économie informelle, les entreprises et leurs représentants, et se construire sur des processus de gestion déjà existants. En parallèle, et dans la mesure où un certain nombre de décisions qui touchent le secteur informel urbain sont prises à des niveaux supramunicipaux, les autorités locales sont invitées à se mettre en relation avec des acteurs régionaux et nationaux pour une certaine complémentarité.
- Recourir à de bonnes pratiques. Par exemple, en Inde, dans plusieurs villes, les travailleurs à domicile ont reçu des services urbains primaires afin d'améliorer leur lieu de travail ; la municipalité locale a attribué des points de vente à des vendeurs de rue ; et les collecteurs informels de déchets ont obtenu des contrats de municipalités locales pour récolter, trier et recycler les ordures. En février 2014, le Parlement de l'Inde a promulgué une loi visant à réguler le statut des vendeurs de rue et à les protéger. À Durban, en Afrique du Sud, plus de 6 000 vendeurs de rue dans la zone du marché central ont bénéficié d'infrastructures et d'une aide technique. À Bogota, en Colombie, les récupérateurs informels de déchets sont payés par la municipalité pour collecter, trier et recycler les déchets. Le gouvernement thaïlandais a adopté une loi en faveur des travailleurs à domicile.²² Certaines données montrent que des emplois de qualité sont source de développement : les pays qui se sont concentrés sur l'amélioration de la qualité du travail ont connu un taux de croissance économique plus fort.²³

PLATEFORMES ET PROJETS

[Guide de ressources sur l'économie informelle](#)

[Statistical update on employment in the informal economy - OIT - Département de statistique](#)

[Facilitating transitions from the informal to the formal economy](#)

Les Documents de Travail d'Habitat III ont été rédigés par l'Équipe de Travail des Nations Unies, un groupe constitué d'agences et programmes de l'ONU contribuant conjointement à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes. Les Documents de Travail furent finalisés lors d'ateliers dédiés à l'Équipe de Travail de l'ONU qui ont eu lieu à New York du 26 au 29 Mai 2015.

Ce document de travail a été élaboré avec la contribution de UN-Habitat, l'OTI, le PAM, le PNUD et ONU Femmes.

La traduction des Documents de Travail en Français a été facilitée par le Gouvernement Français.